



## Règlement de la 5ème fête des Rois organisée par Soignies-Echecs

### Article 1 : organisation

La 5ème fête des Rois est organisée par le cercle de Soignies-Echecs.

Elle se déroule dans le [Lycée Provincial des Sciences et des Technologies](#), rue de la Station 59 à Soignies. Le tournoi se déroulera le 8 janvier 2011.

La personne de contact est Guy Delvaux peut être joint par téléphone au 067/87.99.07 ou sur son GSM 0474/83 42 27 ou par email : [guydelvaux@skynet.be](mailto:guydelvaux@skynet.be)

Le tournoi de parties rapides se joue suivant les règles du jeu reprises dans le vademecum de la F.E.F.B (édition 2009).

### Article 2 : système de tournoi

Système suisse.

Le classement utilisé pour les appariements et pour les catégories est le dernier classement national publié à la date de début du tournoi (janvier 2011 en Belgique). Pour les joueurs n'ayant pas de cote Elo en Belgique, ils donneront honnêtement leur cote Fide ou nationale.

Les appariements seront réalisés par Pair-Two.

### Article 3 : inscription

Préinscription : 6 EUR ( 3 EUR pour les – de 20 ans au 1/1/2011) à virer sur le compte 068-8889359-15 pour le 28 décembre 2010 au plus tard avec mention "Fête des Rois + nom + prénom + matricule). Après le 28/12/2010, 8 EUR ( 4 EUR pour les jeunes) à régler sur place le jour du tournoi.

Le tournoi est un OPEN pour tous, non-affiliés et affiliés sont les bienvenus.  
Le comité du cercle peut exercer son droit d'entrée.

### Article 4 : cadence

La cadence est de 15 minutes par joueur.

### Article 5 : horaires

La première ronde commence à 10 heures. Tous les joueurs sont priés de se présenter avant 9h45.

2ème Ronde : 10 H 45



## Règlement de la 5ème fête des Rois organisée par Soignies-Echecs

3ème Ronde : 11 H 30

4ème Ronde : 12 H 15

PAUSE : 12H 45 à 13H 15

5ème Ronde : 13 H 30

6ème Ronde : 14 H 15

7ème Ronde : 15H

8ème Ronde : 16 H

9ème Ronde : 16 H 45

Proclamation vers 18H00

### **Article 7 : départage et prix**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre le buchholz médian, puis le cumul.

En cas d'égalité, les prix sont partagés. Les prix ne sont pas cumulables.

Le joueur recevra le prix le plus avantageux pour lui.

### **100 % des inscriptions sera redistribué.**

La répartition des prix sera annoncée à la pause.

Tout joueur doit être présent ou représenté à la remise des prix.

Les catégories seront déterminées après la 3ème ronde. Les catégories suivantes seront établies : général, catégorie 2 et catégorie 3

Le prix minimum pour le classement général pour le 1er est de 75 €, un 2ème et 3ème prix seront fixés.

Prix par catégories : 1er et 2ème prix seront fixés.

Les trois premiers du général et les vainqueurs de catégorie recevront une coupe ainsi que le meilleur jeune de moins de 16 ans.

### **Article 8 : arbitrage**

L'open est arbitré par Guy Delvaux (arbitre national C).

Les joueurs sont tenus de respecter l'arbitre.

### **Article 9 : appariements**

Un joueur peut s'absenter pour une ou deux rondes en le signalant à l'arbitre



## **Règlement de la 5ème fête des Rois organisée par Soignies-Echecs**

avant que cette ronde ne soit appariée. Si les appariements de la ronde sont déjà faits le joueur perd la partie lorsque son drapeau tombera.  
Un joueur qui s'absente sans prévenir l'arbitre pourra être exclu du tournoi.

### **Article 10 : parties**

A la fin de la partie, les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier, le vainqueur (ou les blancs en cas de nullité) inscrit ou communique le résultat à la table d'arbitrage.

### **Article 11 : comportement**

Il est interdit de déranger l'adversaire et les autres joueurs de quelque manière que ce soit.

Il est interdit de fumer dans l'espace de jeu. Il est seulement permis de fumer à l'extérieur de l'école.

### **Article 12 : les téléphones portables**

Les téléphones portables doivent être éteints dans la salle de jeu.

Conformément aux règles du jeu, le joueur dont le téléphone portable sonne ou vibre, perd la partie. Toutefois, un joueur pourra faire la demande auprès de l'arbitre pour laisser son GSM en veille de manière à être joignable pour des raisons de force majeure. L'arbitre signalera qu'il a donné cette autorisation à ce joueur.

### **Article 13 : commission d'appel**

La commission d'appel sera constituée avant le début de la deuxième ronde. Sa composition sera affichée si possible dans la salle du tournoi. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur doit le signaler avant les appariements de la ronde suivante. La commission d'appel statuera avant les appariements de la ronde suivante ou à la dernière ronde avant la proclamation.

### **Article 14**

L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.